CONDITIONS GENERALES DE REMBOURSEMENT
DE LA CAMPAGNE N°33317
Du 29/07/2026 au 05/01/2027

Garanti moins cher ou remboursé

Si vous trouvez votre smartphone moins cher ailleurs, Bouygues Telecom vous rembourse la différence

Société organisatrice

Bouygues Telecom S.A., Société Anonyme au capital de 929 207 595,48 €, immatriculée au RCS Nanterre sous le numéro 397 480 930, et dont le siège social est situé à Le Technopôle – 13-15 avenue du Maréchal Juin – 92360 Meudon-la-Forêt (Ci-après la « Société Organisatrice ») organise une offre de remboursement (ci-après nommée la « Campagne ») du 29 juillet 2026 au 05 janvier 2027 inclus.

L'organisation de cette Campagne est assurée par Tessi France dont le siège social est situé au 130-136 avenue Joseph Kessel – Bâtiment F - 78960 Voisins le Bretonneux, au nom de **Bouygues Telecom S.A**.

Qui peut bénéficier de cette offre ?

Vous pouvez bénéficier de cette offre si :

✓ vous avez acheté un téléphone mobile neuf (avec ou sans forfait), dans une boutique Réseau Club Bouygues Telecom ou en vente à distance sur notre site bouyguetelecom.fr, via le 1064, via le 3106 ou par l'intermédiaire du réseau bancaire Crédit Mutuel-CIC commercialisant les offres et smartphones Bouygues Telecom
✓ votre achat est réalisé entre le 29/07/2026 et le 05/01/2027 inclus
✓ vous êtes un particulier résidant en France métropolitaine
✓ vous avez constaté auprès d'un revendeur éligible, un prix inférieur de plus de 5€ du prix du même téléphone mobile (même marque, même modèle, même capacité mémoire) dans les 3 jours qui suivent la date d'émission de votre facture

Le prix est considéré comme le prix comptant (hors facilité de paiement, crédit) et en TTC.
Le prix est considéré hors remise type Offre de Remboursement Différé, Bonus Reprise, valeur de reprise de l'ancien mobile, Coupon, frais de livraison et frais de préparation, Cagnotte (carte de fidélité), Bon d'achat, Carte cadeau, Cashback.

Les revendeurs éligibles

✓ Boutiques en France métropolitaine : Orange, SFR, Free, Apple Store, Samsung Store, Fnac, Darty, Boulanger, Auchan, Carrefour.
✓ Site web : Orange.fr, SFR.fr, Free.fr, Apple.com/fr, Samsung.com/fr, Fnac.com, Darty.com, Sosh, RED by SFR, Boulanger.com, Auchan.fr, Carrefour.fr, Amazon.fr, Cdicount.fr. Pour toutes les enseignes web éligibles sont exclus les produits vendus par les marketplaces. Le smartphone doit être « Vendu par » l'enseigne éligible.

Sont exclus de la présente offre :

✓ Les smartphones reconditionnés
✓ Les smartphones vendus via des revendeurs présents sur la marketplace des enseignes citées ci-dessus.
✓Les smartphones achetés dans les réseaux de distribution suivants : Auchan Télécom, NRJ Mobile, CDiscount Mobile, La Poste Mobile, Welcom, Darty
✓Les Packs de smartphone (1 smartphone + 1 accessoire/service/option) sont exclus de cette offre.

Toute offre de remboursement avec une preuve constaté chez un revendeur éligible et relevant l'une de exclusions rendra la demande invalide et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Votre avantage

Bouygues Telecom S.A., remboursera la différence entre le prix de votre smartphone acheté chez Bouygues Telecom hors remise et le prix constaté chez le revendeur, disponible pour un prospect et sans engagement. Cette valeur ne pourra être inférieure à 5€ et ne pourra dépasser 150€.

Le remboursement est effectué **par virement bancaire** sur le compte renseigné dans le formulaire de l'offre de remboursement.
Il intervient **dans un délai de 6 à 8 semaines** à compter de la réception d'un dossier **complet, conforme et validé**. Pour un produit sorti récemment, un délai de traitement additionnel est à prendre en compte.

Comment en bénéficier ?

Pour bénéficier de l'offre, vous devez suivre les étapes suivantes :

✓ **Étape 1 :**
Acheter un téléphone mobile neuf auprès de bouyguestelecom.fr, d'une enseigne du Réseau Club Bouygues Telecom, ou via le 1064, via le 3106, ou par l'intermédiaire du réseau bancaire Crédit Mutuel-CIC commercialisant les offres et smartphones Bouygues Telecom entre le 29/07/2026 et le 05/01/2027 inclus.

✓ **Étape 2 :**
Vous constatez dans les 3 jours qui suivent votre achat, chez un revendeur éligible, un prix plus bas sur le même téléphone mobile (même marque, même modèle, même capacité) et vous en gardez une preuve (photo ou capture d'écran)

✓ **Étape 3 :**
Renseigner le formulaire de demande de remboursement disponible ici dans les 10 jours qui suivent votre achat sur la page de de l'offre de remboursement https://offre-de-remboursement-bouygues-telecom-33317.fr et le compléter entièrement.

Votre demande de remboursement nécessite de renseigner les éléments suivants :

- Votre nom, prénom, numéro de contact, adresse e-mail et le nom de votre banque. Ces informations doivent être identiques à celles préalablement renseignées dans l'Espace Client / Facture Bouygues Telecom.

Vous devrez renseigner votre IBAN et votre BIC (de la Zone SEPA) pour permettre votre remboursement par virement bancaire.

✓ **Étape 4 :**
Joignez à votre demande les documents suivants :

- Une copie de votre facture d'achat comprenant votre téléphone mobile.
- La preuve du prix d'un téléphone mobile moins cher trouvé chez un revendeur éligible. La preuve doit être lisible et compréhensible (cela peut être une photographie dans une boutique ou une capture écran d'un site internet) et doit impérativement inclure les éléments suivants :
    - La marque du téléphone mobile ;
    - Le modèle exact du téléphone mobile ;
    - La capacité de stockage du téléphone mobile ;
    - Le prix de vente national du téléphone mobile « nu » (sans souscription d'un forfait), hors remise ou promotion.
- Votre RIB
- Une déclaration sur l'honneur

Avant de valider votre demande

Pensez à vérifier les points suivants :
✓ mon achat a été réalisé entre le 29/07/2026 et le 05/01/2027
✓ j'ai joint ma facture Bouygues Telecom mentionnant l'achat de mon téléphone mobile.
✓ je procède à ma demande dans un délai de 10 jours maximum après la date présente sur ma facture d'achat.
✓ j'ai joint la photo ou la capture d'écran du prix constaté auprès d'un revendeur éligible.
✓ j'ai renseigné mon IBAN et mon BIC
✓ j'ai validé la case de la déclaration sur l'honneur
Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse ou effectuée hors délai ne pourra être prise en compte.

Délai de remboursement

Si le dossier est **complet et conforme**, le remboursement **de la différence** sera effectué **par virement bancaire dans un délai de 6 à 8 semaines** après validation du dossier.

Suivre votre demande

Vous pouvez suivre votre offre de remboursement sur le site https://offre-de-remboursement-bouygues-telecom-33317.fr dans onglet « Suivre votre demande ».
En cas de question, vous pouvez également nous contacter via notre formulaire au plus tard le 15 janvier 2027 : https://offre-de-remboursement-bouygues-telecom-33317.fr

Conditions importantes

✓ Offre **limitée à 3 remboursements par client et** par année calendaire (du 1er janvier au 31 décembre)
✓ Offre **limitée à un remboursement minimum de 5€ et maximum de 150€, par demande**
✓ Vous devez être **toujours client Bouygues Telecom au moment du remboursement**
✓ Vous devez ne pas vous être retracté de l'achat de votre smartphone.

✓ Vous devez être **à jour de vos paiements**
✓ Toute demande **incomplète, illisible, frauduleuse, non conforme ou effectuée hors délai** ne pourra être prise en compte.
✓ Bouygues Telecom se réserve le droit de **refuser toute demande ne respectant pas les présentes conditions**.
✓ Tessi pour le compte de Bouygues Telecom contrôlera systématiquement le prix constaté chez le revendeur éligible en s'appuyant sur un partenaire externe et indépendant, en charge de contrôler si le prix a effectivement été constaté à la date mentionnée par le client.
✓ Les informations des offres de remboursement doivent être conformes et identiques aux informations présentes dans les systèmes Bouygues Telecom

Paarly, organisme tiers mandaté par Bouygues Telecom, comparera le prix d'achat du téléphone avec le prix constaté chez un revendeur éligible, sur la base des prix que Paarly aura préalablement relevés.

En cas de différence entre le prix constaté par le client et le prix relevé par Paarly, c'est le prix relevé par Paarly qui sera retenu. Sur demande auprès de Tessi via le formulaire de contact, vous pouvez demander que vous soit communiquée la preuve du prix relevé par Paarly.

Dans le cas où votre demande de remboursement est refusée, Bouygues Telecom vous enverra un e-mail vous en informant, indiquant le motif de refus.

Protection des données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données personnelles par Bouygues Telecom, responsable de traitement, domicilié à Le Technopôle – 13-15 avenue du Maréchal Juin – 92360 Meudon-la-Forêt, afin de gérer votre demande de remboursement à l'offre.

Les bases légales sont le contrat (demande de remboursement à l'offre promotionnelle), le consentement (souscription à une newsletter ou offres promotionnelles de nos partenaires), l'intérêt légitime (respect des conditions de demande de remboursement et gestion des réclamations) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes).
Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont confiées à Tessi en qualité de sous-traitant et sont conservées pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'opération.
Suite au traitement de votre demande de remboursement, les documents fournis sont détruits et ne peuvent faire l'objet d'un renvoi.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition, y compris le profilage, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives post mortem.
Bouygues Telecom a désigné un Délégué à la Protection des Données. Vous pouvez exercer vos droits auprès de lui aux adresses suivantes :

- Par courrier postal : Service DPO, 13-15 avenue du Marechal Juin 92360 Meudon-la-Forêt ;
- Par e-mail : dpo@bouyguestelecom.fr.

Si vous êtes client, vous pouvez depuis votre espace client, accéder à un formulaire d'exercice de vos droits.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et sur vos droits, veuillez consulter les mentions légales disponibles sur cette page : https://www.corporate.bouyguestelecom.fr/mentions-legales/